

Au 6 avril 2020, à 11h00

Résumé des préconisations du Syndicat National de l'Appareil Respiratoire (SAR)

syndicat-appareil-respiratoire.org, par Dr Claude Zabbé, pneumologue à Brest (29)

Les recommandations se font pour **deux groupes bien distincts de patients** :

* **Soit (les plus nombreux) atteints de Syndrome d'apnées simple (SAS ou SAHOS)** : ils ont alors une Pression Nasale simple (PPC) à 1 seul niveau de pression (par exemple 8 cm H₂O ou de 6 à 14 cm H₂O selon que le choix du prescripteur se soit porté sur une pression FIXE ou AUTO PILOTEE)

* **Soit (beaucoup moins fréquents) atteints de BPCO Avec HYPERCAPNIE, ou de SYNDROME D'APNEES COMPLEXE (obèses avec hypoventilation alvéolaire, ou apnées centrales de la commande neurologique associés aux apnées respiratoires)** : ils ont dans ces cas une Pression à 2 Niveaux (1 niveau de pression INSpiratoire, ou IPAP (autour de 6 cm H₂O) et un niveau EXPIratoire ou EPAP (autour de 13 cm H₂O)). Plus rarement quelques patient de cette 2^{ème} catégorie ont ce que l'on appelle une Pression AUTO ASSERVIE (avec 1 valeur de EPAP choisie par ex 5 cm H₂O et la machine choisit d'elle-même son niveau de IPAP)

Ce que le SAR dit, c'est que :

* **Autant il n'est « PAS GRAVE » pour 1 patient COVID+ avec apnées simples sans BPCO, d'arrêter 3 semaines ou 1 mois sa ventilation PPC**, si l'on ne peut pas trouver 1 interface de masque ventilatoire adéquat sur le plan du risque de contamination pour l'entourage.

* **Autant IL PEUT ETRE GRAVE pour 1 Patient BPCO hyper capnique COVID + d'arrêter la ventilation** parce qu'il y a un risque important de voir apparaître une décompensation sévère de la BPCO en laissant augmenter le CO₂ si la ventilation (VNI ou BIPAP ou AUTO ASSERVIE) est interrompue : **donc dans ce deuxième groupe il faudra être vigilant à ce que le prestataire trouve un masque de raccordement étanche sur le plan du risque de contamination pour l'entourage**.

En Pratique :

Les prestataires des patients sont joignables et bien au fait de ces problèmes => ne pas hésiter à les contacter, les patients vous donneront les coordonnées de leur prestataire.

En cas de doute :

Ne pas hésiter à **appeler votre Pneumologue correspondant** qui est le prescripteur de la PPC ou de la BIPAP/VNI de votre patient pour bien se coordonner avec lui, dans l'intérêt de votre patient et de son entourage.